

— Le Salut public de Lyon publie ce qui suit sur une découverte qui vient d'être faite dans le tissage des étoffes façonnées :

Une réunion très intéressante a eu lieu, ces jours passés, à la Croix-Rousse, chez un homme auquel notre fabrique de soieries est redevable d'importantes améliorations. Un grand nombre de mécaniciens, deiseurs, de chefs d'ateliers de fabricants d'étoffes de soie, s'étaient donné rendez-vous pour l'examen d'un perfectionnement apporté au système Vaucanson, vulgairement appelé « mécanique à la Jacquard ». Ce perfectionnement consiste en une simple disposition que nous appellerons, pour nous conformer à la langue technique du tissage, le « dégriffement » de la mécanique.

Le succès complet paraît avoir été obtenu. On a présenté une simple mécanique, ancien système Breton, à laquelle on a fait subir une petite opération, qui a consisté à diviser le cadre de la grille en deux parties : l'une supérieure et l'autre inférieure, et à placer deux taquets pour rappeler la partie supérieure. Avec cette simple modification, qui ne nécessite pas une dépense de plus de 12 fr., on obtient un dégriffement sûr et facile, les crochets ne sont plus exposés à être dérangés et courbés, les aiguilles froissées et tordues, les cartons percés et anéantis.

Il résulte, en outre, de l'emploi du nouveau procédé, que les fabricants d'étoffes de soie trouveront une économie de plus de 15 0/0 sur le lisage de leurs dessins et de plus de 20 0/0 dans le repiquage. Il faudrait à l'avenir moitié moins d'emplacements pour l'emmagasinage des cartons; le poids des cartons serait également réduit de moitié pour le transport, et, par conséquent, le prix de revient de moitié également, puisqu'on achète le carton au poids; il y aurait donc économie de toutes manières. — Un ancien tisseur.

N.-B. Ce nouveau système est en ce moment en exécution, pour essai pratique, chez M. Camus, tisseur, place de la Croix-Rousse, 3.

— Un membre de la société industrielle de Mulhouse, M. Thierry-Mieg, s'est préoccupé, dernièrement, des moyens d'améliorer le sort des femmes de la classe laborieuse. Depuis que les machines à coudre et à tricoter ont fait leur apparition dans les familles, beaucoup d'entre elles ont vu diminuer les ressources que leur offrait leur aiguille. D'un autre côté, les carrières nouvelles ouvertes aux femmes sont rares, celles qui trouvaient à vivre dans les filatures et les tissages, sont obligées de travailler hors de chez elles, et de négliger leur ménage et leurs enfants. On a cherché pour les femmes de nouvelles branches de travail lucratives et en rapport avec leurs forces et leurs capacités. C'est ainsi qu'on en a poussé quelques-unes dans la typographie, le commerce et l'industrie. Mais ces carrières ne peuvent contenir toutes celles que le besoin peut atteindre. Pour élargir le cercle de leurs occupations, M. Thierry-Mieg a proposé à la société de leur ouvrir diverses spécialités du travail industriel : le dessin et la gravure, par exemple, qu'un apprentissage régulier rendrait fructueux, tout en leur permettant de veiller au soin de leur famille. On a prétendu que les femmes n'avaient pas l'imagination nécessaire pour composer des dessins. Mais lors même que cela serait vrai, est-ce que tous les dessinateurs se distinguent par la fécondité de leur esprit ? M. Thierry-Mieg repousse cette objection contre la conception des femmes, en citant les arts qu'elles exercent déjà, comme la confection des fleurs artificielles, la peinture sur émail et sur porcelaine qu'elles cultivent avec succès.

La Société industrielle, prenant en considération la proposition de M. Thierry-Mieg a décidé qu'une école de dessin serait ouverte à Mulhouse, le 15 février prochain, si d'ici à cette date, il s'est présenté au moins vingt élèves. On ne peut qu'applaudir à cette résolution, laquelle comme le

Rinholm aura perdu la dernière trace de son malheureux privilège ! Quand je vois autour de moi ces précieux trésors — il designait ses enfants — je remercie Dieu de toute mon âme de pouvoir partager également mon bien entre eux. Si tu en possèdes un jour de pareils, tu comprendras mieux.

— Je te comprends déjà, dit Richard en trinquant avec son ami, et j'adhère chaleureusement à ton désir ! Qui sait ce que l'avenir nous réserve !

— Dieu fera pour le mieux ! interrompit Klaus Melchus. En attendant, vive notre bonheur domestique ! — mais à bas les fidéicommissaires !

M^{me} EMILIE CARLEN.

FIN.

Déjeuners des enfants.

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le RACAHOUT des Arabes de DELANGRENIER. — Dépôts dans toutes les villes.

Chocolat purgatif de Desbrière.

Cet agréable purgatif se prend facilement et ne cause ni irritation, ni malaise. On le mange sec et on prend aussitôt une tasse de café, de thé au lait ou tout autre potage. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. — (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE car il y a des contrefaçons).

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMEARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans les Pharmacies. 4095-6037

dit fort sensément l'auteur du projet. « aura le triple avantage de développer dans une partie notable de la population le goût du beau et la pratique de l'art, de procurer à l'industrie une nouvelle classe de travailleurs bien préparés, et enfin aider à résoudre une des grandes questions philanthropiques de notre temps. »

— M. le maire de Mulhouse vient de prendre un arrêté en vertu duquel le débit de nuit de l'huile de pétrole est formellement interdit.

De plus, cette matière devra toujours être renfermée dans des magasins spéciaux, et défense est faite de mettre dans ces magasins aucune autre marchandise.

A défaut de magasins, les détenteurs d'huile de pétrole devront avoir des armoires fermant bien, dans lesquelles ils ne pourront renfermer que ladite huile de pétrole. Ils ne pourront s'introduire dans ces magasins ou armoires avec de la lumière, quand bien même cette lumière serait entourée d'appareils de sûreté.

— On lit dans l'Opinion nationale :

Hier, à dix heures et demie, l'église de l'Assomption était remplie d'une foule recueillie. C'étaient des femmes en grand deuil, des vieillards, des enfants, quelques jeunes gens portant les uns un bras et d'autres amputés d'un bras et d'une jambe.

Le prêtre officiant portait lui-même à la tête les traces d'une profonde blessure qu'il a reçue étant au moment des bandes insurgées.

Les Polonais célébraient l'anniversaire de l'insurrection de 1863. L'abbé Jelowecki, dans une chaleureuse allocution, a fait comprendre à son auditoire que les Polonais, forts de leur courage, de leur droit et de leur confiance en Dieu, arriveraient à reconquérir leur indépendance, lors même que l'Occident les abandonnerait.

— Toutes les recherches faites jusqu'ici pour retrouver les traces du paquebot français l'Atlas n'ont obtenu aucun résultat. Ces recherches ont eu lieu simultanément sur divers points et ont été confiées à plusieurs navires par les Gouvernements de France et d'Espagne. Un aviso à vapeur, envoyé d'Algérie, a visité aussi infructueusement la côte d'Afrique. Tous ces navires sont rentrés à Marseille, à Alger et dans les ports d'Espagne, sans avoir pu recueillir dans leurs atterrages successifs le moindre renseignement sur l'Atlas, ses passagers et son équipage. (Pays).

— Vers le milieu de l'année dernière, on vit entrer à Cardiff le navire Usk, qui en était parti six mois auparavant pour le Chili. Le navire était en bon état, et aucune cause matérielle ne l'avait empêché d'achever son voyage; et pourtant il revenait à son point de départ avec sa cargaison, sans avoir touché à son port de destination. Le capitaine racontait, pour expliquer sa conduite étrange, que, sur le point de doubler le cap Horn, il avait eu une vision qui lui enjoignait de rebrousser chemin s'il ne voulait périr avec son vaisseau. Il avait vu, dans cet avertissement surnaturel, un ordre de Dieu, et était revenu en Angleterre plutôt que de l'enfreindre.

Lorsqu'il en donna l'ordre à l'équipage, ses hommes le crurent non pas ivre, car il ne buvait jamais, mais fou. Ils murmuraient; le second voulut prendre la direction du navire, mais le capitaine le fit mettre aux fers, pour rébellion, et revint en Angleterre malgré toutes les récriminations.

A la suite de l'enquête ordonnée sur ces faits par le Bureau du commerce, le diplôme de capitaine au long cours fut retiré à ce marin superstitieux, et le navire repartit pour sa destination première, sous les ordres d'un autre capitaine.

Or, samedi, une dépêche du consul anglais de Coquimbo annonçait que le navire Usk avait été la proie des flammes pendant la traversée de Swansea à Huasca.

Le 16 novembre, vers trois heures de l'après-midi, le feu s'était déclaré à bord. Après des efforts infructueux pour se rendre maître de l'incendie, l'équipage dut chercher un refuge dans les chaloupes, et s'éloigner au plus vite du vaisseau dont la perte était imminente. Deux heures après, une violente explosion, causée par quatre barils de poudre que transportait le bâtiment, se fit entendre, et tout disparut dans les flots.

Le lieutenant, un passager et six hommes de l'équipage furent recueillis par un navire, et arrivèrent sains et saufs à Coquimbo, le 21 novembre. Quant au capitaine, il put gagner Caldera, où il arriva le 24 novembre avec le reste de ses hommes.

On ne sait à quelle cause attribuer ce funeste accident, qui réalisa d'une manière si malheureuse les étranges prévisions du premier capitaine.

— Nous trouvons dans l'Union médicale une recommandation que nous avons déjà faite et que nous croyons utile de renouveler. M. Chevallier recommande vivement aux jeunes collectionneurs de timbres postes de ne pas porter à leur bouche ces petits carrés de papier qui peuvent être imprégnés de salive malsaine. Un timbre mis tremper pendant quelques minutes dans l'eau pure a tout à gagner à ce lavage; le papier de l'enveloppe qui y adhère tombe lui-même, et on ne s'expose pas à le déchirer. Après l'avoir agité dans cette eau pure pour bien le nettoyer, on le sèche entre deux feuilles de papier joseph ou buvard, et le timbre se trouve dans des conditions qui doivent satisfaire l'exigence du collectionneur, sans l'avoir exposé à être atteint de maladies transmises par le premier contact d'une bouche malade.

— Un journal nous fournit les renseignements suivants sur la culture et les produits de la vigne en France.

La culture de la vigne s'étend, en France, sur 2 millions d'hectares, dont 500,000 ont été plantés depuis quelques années seulement. La production moyenne est de 40 à 45 millions d'hectolitres de vin, ayant sur place une valeur de plus de 500 millions de francs. Sur cette quantité, 2 millions d'hectolitres sont envoyés à l'étranger.

Les futailles fabriquées tous les ans s'élevaient, dit-on, à 80 millions de francs, et les dépenses faites pour le transport sur mer, sur les canaux, chemins de fer ou voitures, à 30 millions. Le revenu des droits d'octroi donne 80 millions de francs en faveur des communes. Le droit sur l'ensemble des boissons rapporte au Trésor près de 150 millions. Voilà donc des vins estimés sur place 500 millions qui donnent lieu à plus de 340 millions de dépense !

On assure enfin que le mouvement des affaires auquel le produit de la vigne donne lieu excède de beaucoup, en France, la somme énorme d'un milliard et demi.

— Voici un fait assez singulier que raconte le Précurseur d'Anvers : « On parle beaucoup dans notre ville d'un enlèvement qui se serait fait en de singulières circonstances. Avant-hier, en plein jour, entre 10 et 11 heures, une voiture s'arrêta devant une maison de bonne apparence de la 4^{me} section. Quatre messieurs bien mis sortirent de la voiture, à l'aide d'une clef pénétrèrent dans la maison, et quelque temps après reparurent portant une forme humaine, enveloppée d'un drap blanc et qui faisait des efforts visibles pour se débarrasser de cette étroite. Au bout de quelques secondes, la voiture part au grand galop, emportant les quatre hommes et leur mystérieuse conquête.

La personne enlevée était un vieillard de 76 ans, malade et près de rendre l'âme. Il devait épouser, le matin même à 11 heures en extremis, une jeune fille pauvre et malheureuse. Le fiancé était au lit, attendant l'épousée et les gens de la noce quand les ravisseurs avec une hardiesse incroyable, quelques moments seulement avant l'instant fatal, ont pénétré jusqu'à lui et, pour ne pas perdre de temps, ont roulé simplement dans ses draps et emporté leur victime. On se figure difficilement la surprise des témoins et la douleur de la fiancée trouvant à 11 heures la maison déserte et le lit vide. Les recherches les plus actives n'ont pas fait découvrir depuis avant-hier ce qu'est devenue la vpiture mystérieuse. »

— Un fabricant de papiers peints de la Cité de Londres vient d'inventer un papier imperméable, pouvant servir d'étoffe pour robes; l'emploi est aussi simple qu'ingénieux. Il consiste, d'après l'International, à remplacer par de minces châssis les cerceaux sur lesquels s'arrondissent les jupes des dames. Ces engins d'une nouvelle espèce sont recouverts d'une toile d'emballage sur laquelle on n'aura plus qu'à coller, comme pour un simple paravent, le papier nouvellement inventé. Grâce à ce procédé, quand une femme voudra changer de robe, son mari n'aura plus à s'inquiéter d'un débourse de 20 à 25 livres sterling pour 25 yards de velours ou 35 yards de moire antique, et il suffira d'acheter cinq ou six rouleaux de papier à 4 ou 5 pence le yard, et de faire venir le colleur.

Le père qui mariera sa fille n'aura plus à s'occuper longtemps à l'avance de la préparation du trousseau; la veille du jour de la célébration, il se bornera à demander à sa femme :

— Quel papier faisons-nous coller à Juliette ?

— Mon Dieu ! mon ami, répondra la mère, fais ce que tu jugeras convenable... avec une jolie bordure.

Enfin, on prendra femme avec ou sans réparation, et les contrats de mariage stipuleront que le beau-père s'engage à faire tapisser sa fille tous les trois ans !...

— Une correspondance de Lugano affirme que le complot ourdi contre la vie de l'Empereur des français l'a été réellement dans cette ville sous les auspices de Mazzini. L'inculpé Impératori, dont le véritable nom est Natale, était venu s'établir à Lugano et était occupé dans une imprimerie. Il a quitté cette place vers le milieu du mois de décembre; en faisant ses adieux à ses compagnons d'atelier, il leur a dit : « qu'il ne comptait plus revenir à Lugano, attendu qu'il était à la veille de faire fortune. »

— On prépare, en ce moment, dit le Pays, l'établissement d'une ligne télégraphique entre l'Europe et la Chine, passant par la Birmanie et l'Inde.

En Chine, on a mis à l'étude un projet de chemin de fer destiné à relier Pékin au port de Tien-Tsin.

— L'un de ces jours derniers, aux assises de Middlesex, une femme d'une cinquantaine d'années, nommée Sarah Parker, a été reconnue coupable du vol de quatre œufs. C'était la huitième condamnation qu'elle subissait pour vol; le juge Payne l'a condamnée à six ans de travaux forcés.

— Un grand malheur s'est arrivé dans une petite localité nommée Wurg (Bavière rhénane). Quatorze enfants patinaient sur une pièce d'eau, quand tout à coup la glace s'est rompue et les malheureux ont tous été engloutis. Quatre d'entre eux appartenaient à la même famille.

LE VIN ET LA BIÈRE EN ALSACE. — Il peut paraître étonnant que, dans un pays comme l'Alsace, où on fabrique et on consomme une énorme quantité de bière, le vin soit cependant abondant. Or, l'introduction de la bière en Alsace est précisément due à la surabondance et au bon marché du vin.

Du 13^e au 16^e siècle, il y eut en Alsace un grand nombre de récoltes de raisin très-abondantes. Les chroniques mentionnent fréquemment l'embaras des propriétaires de vignobles. Tantôt on laisse pourrir le raisin sur les ceps, faute de fûts, tantôt on emploie les vins inférieurs en guise d'eau pour délayer les mortiers (1255 et 1484). On donnait souvent trois pièces de bon vin vieux pour un tonneau vide.

Les guerres, les dissentiments intestins, luites de la noblesse, dévastaient le pays, et, chose assez étrange, tandis que la vigne était cultivée partout, on négligeait la culture des denrées les plus nécessaires à la subsistance.

Il résultait de là, non-seulement abondance de vin, mais encore avilissement de son prix. On cite ainsi une année où l'on échangeait trois ohms de vin (150 litres) contre un setier de raves, et une autre année où un ohm de vin valait un œuf. Dans le 13^e siècle, le prix le plus élevé du vin a été de 8 schellings l'ohm (1 fr. 60 c. les 50 litres); il était souvent de 40 centimes et au-dessous.

Mais les vignobles étaient en grande partie entre les mains des seigneurs, des moines et des riches bourgeois. Le commerce de détail était mal organisé. La plupart du temps les propriétaires faisaient vendre leur vin à leur compte, ainsi que cela se pratique encore dans quelques-unes de nos provinces vinicoles, ou bien ils fournissaient aux cabaretiers au fur et à mesure de la consommation.

En 1446, le vin était à 7 pennings la maas (8 centimes les 2 litres environ). Les bourgeois de Strasbourg ne trouvant pas les prix rémunérateurs, refusèrent d'ouvrir leurs caves au commerce. On reorganeait de vin, mais le mauvais vouloir des propriétaires ne permettait pas d'en boire. C'est alors qu'on commença à brasser de la bière qu'on vendait 2 à 3 pennings la maas (2 centimes, 1/2 les deux litres). Les spiritueux n'étaient pas connus dans le commerce de détail. Le peuple prit goût à cette boisson fermentée, qui ne lui coûtait pas cher. En très peu de temps, la ville de Strasbourg compta quarante brasseries. Quand les bourgeois rouvrirent leurs caves, le pli était pris. D'ailleurs, les prix des vins s'élevèrent dans le siècle suivant, et le commerce avec l'étranger devint important. Ainsi, la bière persista, et depuis lors elle a tenu en Alsace une place cote à cote avec le vin.

Il ne faut pas s'en plaindre, ajoute M. Louis Tavernier à qui nous empruntons ces renseignements intéressants, car elle facilite l'exclusion des vins de mauvaise qualité et restreint la culture de la vigne au pied des Vosges, où elle rencontre à la fois un sol et une exposition favorables, laissant aux céréales, aux fourrages et aux racines les riches plaines de la vallée du Rhin.

Prix des huiles à Lille, le 23 janvier.

Colza. l'hect. 83 » » » »	Idem étrangères. » » » »	Oeillet bon goût. » » » »	Cameline. 81 50 » » » »	Chanvre. » » » »	Lin du pays. 86 50 87 50	Id. étrangères. » » » »	Huile épurée pour quinquet 89 » » »	Id. pour réverbères. 87 » » » »
-----------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------	--------------------------	----------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 22 janvier 1864.						
Esprit 3/6 Montpell. l'hect. » » » »	3/6 betterave fin. id 87 50 » » » »	3/6 mélas. ind. id » » » »	3/6 fin de grains. id » » » »	3/6 de riz. id » » » »	Genièvre. id 40 » » » »	Anis. id » » » »

REVUE AGRICOLE.

Au marché de mercredi, les offres faites en blé ont été satisfaisantes. Avec la baisse acceptée par les vendeurs, les affaires ont été actives. Les blés blancs de choix ont été payés 27 50, les bons blés de 26 à 27 fr.; les blés médiocres, très difficiles à vendre, ont été cédés de 25 à 25 30 les 120 kil., réglés rendus aux usines de la meunerie du rayon pour les blés de la culture et en gare pour ceux du commerce. Aux cours ci-dessus, on peut constater facilement 50 c. de baisse par sac.

Les marchés tenus au commencement de la semaine sont encore venus en baisse, tandis que ceux qui se sont tenus jeudi et vendredi ont, en général, accusé des prix un peu plus soutenus.

Marseille reçoit de faibles arrivages qu'il faut attribuer au mauvais état de la mer. Les affaires y sont donc forcément calmes pour le disponible, mais il y a une bonne tenue sur le blé à livrer de mars à juin. Les marchés du Haut Languedoc sont juste assez garnis pour répondre aux besoins de la consommation sans permettre à la meunerie de faire des provisions. Les prix se maintiennent, sinon en hausse, du moins assez fermement pour ne pas éloigner complètement les producteurs.

Bordeaux vit avec les ressources qu'il puise auprès de la culture du rayon, aussi les prix des blés sont-ils fermes, sans hausse. Les arrivages de la côte sont à peu près nuls par suite du vent contraire qui paralyse les arrivages. Les blés se paient de 18 50 à 19 26 les 80 k., selon la qualité et la provenance.

A Nantes, les affaires se réveillent très lentement. Les marchés de la Mayenne restent

sans variation; ceux de la Sarthe sont venus avec un peu de baisse sur les blés. Les marchés de la Beauce sont en général sans variation.

La ligne de l'Est est sans variation; la Lorraine vient de nouveau chercher quelques blés dans la Champagne. Les marchés de Metz ont beaucoup perdu de leur importance sous le rapport des offres de la culture qui sont restreintes pour la saison. Les Vosges, l'Alsace ont des prix fermes sans grandes affaires.

La Bourgogne et le Châlonnais conservent les mêmes prix pour le blé.

Le Nord et la Normandie ont eu des marchés bien approvisionnés; il en est résulté un peu de baisse sur le blé.

Depuis l'adoucissement de la température, on se plaint à peu près partout de l'amodrissement de la qualité du blé, qui justifie la baisse qui s'est faite.

Quelques plaintes sont en outre arrivées jusqu'à nous; on ne les formule jusqu'à présent qu'avec beaucoup de timidité, mais enfin on exprime la crainte que les gelées aient porté préjudice aux blés en terre. Il est beaucoup trop tôt pour aborder sérieusement le chapitre des éventualités; il faut au moins attendre que l'hiver soit fini pour établir le recensement des blés, pertes qu'on pu subir les emblavures du blé, pertes, du reste, qui se présentent chaque année au réveil de la végétation après les fatigues de l'hiver; on se rendra mieux compte du véritable état des champs dans quelques semaines.

(Ext. du Moniteur de l'Agriculture).

BULLETIN FINANCIER.

25 janvier 1864.

Les dispositions sont bonnes au début. La rente fait 66.40 et le Mobilier 1027.50. On croit à l'ajournement d'un conflit dans les Duchés, et on espère qu'un arrangement deviendra, par suite, plus facile.

Peu à peu ces espérances paraissent s'affaiblir.

La question financière inquiète aussi bon nombre de spéculateurs.

L'emprunt à eu le succès le plus complet : on dit qu'il est cinq ou six fois couvert par les souscriptions.

Le marché est lourd en clôture. La rente reste à 66.35 après avoir varié de 66.40 à 66.30.

Les consolidés sont arrivés sans changement à 90 7/8 à 91.

La cote de Vienne constate un léger renchérissement des changes.

L'Italien s'est tenu de 68.55 à 68.75, et le Mobilier de 1027.50 à 1017.50.

L'Espagnol est à 570.

Les Chemins français ont peu varié hors le Midi qui a repris à 660.

Les Chemins étrangers ferment à peu près dans les cours de samedi.

Le Saragosse se relève à 570 et le Nord d'Espagne à 497.50.

Cours moyen du comptant : 3/4, 66.35 1/2, 4 1/2, 95.00.

Banque de France, 3,277.50.

Credit foncier, 1,220.

PASTILLES DE POTARD, pectoral unique, sans opium, sont reconnues par les médecins des hôpitaux infatigables contre les rhumes, bronchites chroniques, asthmes, catarrhes, oppressions, irritations de poitrine, grippe et les glaires; facilitent l'expectoration, ce qui les rend précieuses pour les vieillards et les enfants. — A Paris, pharmacie, rue Fontaine-Molière, 18; à Roubaix, chez M. Coille, pharmacien, Grande-Place, 24.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 23 JANVIER.		DU 25 JANVIER.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 25	66 40	66 40	66 40
Dito fin cour.	66 20	66 35	66 45	66 35
4 1/2 0/0 cpt.	95	95	95 10	95 10
Dito fin cour.	95	95	95 10	95 10
Oblig. Trésor	438 75	440	438 75	441 25
Banq. de France	3270	3275	3275 50	3275
Crédit foncier	1215	1220	1220	1220
estamp. cpt.	1215	1220	1222 50	1225
Dito fin cour.	1190	1190	1190	1190
D. nouv. cpt.	1180	1180	1190	1190
Dito fin cour.	1180	1180	1190	1190
Cré. mobilier	1010	1017 50	1022 50	1020
Dito fin cour.	1010	1015	1026 25	1020
comptoir nat.	775	775	775	780
Dito fin cour.	775	775	777 50	777 50
CHEM. DE FER				
Orléans. cpt.	990	990	991 25	995
Dito fin cour.	985	990	990	988 75
Nord. compt.	945	946 25	950	952 50
Dito fin cour.	942 50	947 50	952 50	952 50
Est. comptant	480	480	480	482 50
Dito fin cour.	480	480	480	480
Paris-Lyon-Méditer. cpt.	885	885	890	887 50
Dito fin cour.	885	885	890	887 50
Midi. compt.	647 50	650	651 25	652 50
Dito fin cour.	647 50	647 50	650	660
Ouest. compt.	510	515	516 25	518 75
Dito fin cour.	510	515	515	515
Genève. compt.	483 75	485	485	485
Dito fin cour.	483 75	485	485	485
Ardennes. cpt.	455	455	455	455
Dito fin cour.	455	455	455	455
Alger. compt.	455	455	455	455

Caisse spéciale

DE COMPTES COURANTS ET DE DÉPÔTS.

Les fonds déposés en compte courant, et pouvant être retirés à volonté, sont productifs d'intérêts à 4 0/0.

L'intérêt varie de 4 1/2 à 6 0/0 pour les dépôts faits à échéance.

La maison se charge gratuitement, au moyen des comptes de chèques, de tous services de caisse pour compte de ses déposants et de l'encaissement des coupons, etc., etc.

On se charge aussi de faire exécuter au comptant, à Paris, et sur toutes les places de l'Europe, tous achats et ventes de valeurs, ainsi que de souscrire aux emprunts d'Etats.

MM. L. MONTIER & Co.

banquiers, rue Richer, 47, à Paris.